

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2014

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Actions pour améliorer la tranquillité publique - programme 2014 – demandes de subventions – mandat de maîtrise d’ouvrage à conclure avec la SEMA-Sceaux**

Rapporteur : Philippe Laurent

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat local de sécurité et des travaux du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 3 octobre 2013 la poursuite du programme de vidéoprotection urbaine et sollicité des subventions au taux maximum auprès de l’Etat et du conseil général des Hauts-de-Seine pour cette opération.

En complément de ce programme, il est proposé la réalisation d’un certain nombre d’actions au cours de l’année 2014 et de solliciter pour ce faire des financements dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, d’une part, et auprès du Conseil général au titre du programme d’appui aux politiques locales de prévention de la délinquance et de sécurité, d’autre part.

Les projets présentés sont relatifs, d’une part à la prise en compte des questions de sécurité dans les aménagements réalisés sur le territoire de la ville, d’autre part à un ensemble d’actions de prévention.

**I. PREVENTION SITUATIONNELLE ET SECURISATION**

Mise en place d’un dispositif de vidéoprotection par la SEMA-Sceaux – mandat de maîtrise d’ouvrage à la Ville

Sceaux Habitat met place en plusieurs phases un dispositif de vidéoprotection dans certains halls d’immeubles et sous certains porches de l’ensemble appartenant à la SEMA-Sceaux rue Léon-Blum, dont il assure la gestion.

La première tranche de ce programme a porté sur les porches et halls situés 12-14 rue Léon-Blum.  
La deuxième tranche porte sur les autres halls de cet ensemble immobilier situés du 2 au 10 rue Léon-Blum.

La Ville ayant confié la mise en œuvre de son réseau aux prestataires retenus par le SIPPAREC dans le cadre des consultations que ce syndicat a réalisées en matière de vidéoprotection, il est proposé, pour des raisons d’optimisation technique et financière, de confier la réalisation de ces travaux à ces mêmes prestataires pour un montant estimé à 28 000 € HT.

Il est donc proposé de réaliser ces travaux ainsi que la maintenance des installations dans le cadre d’un mandat de maîtrise d’ouvrage confié à la Ville par Sceaux Habitat et donc d’autoriser le maire à signer la convention à intervenir à cet effet. Le montant des travaux et des prestations de maintenance sera remboursé à la Ville par la SEMA-Sceaux, conformément aux modalités applicables à ce type de conventions.

## II. INTERVENTIONS CIBLEES EN MATIERE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### II. 1 – Action de remobilisation et d'accompagnement de jeunes Scéens

Le service Jeunesse de la Ville mène différentes actions en direction des jeunes Scéens.

En ce qui concerne des jeunes peu ou pas qualifiés, ce service mène une action d'accompagnement vers l'insertion qu'il propose d'accentuer en 2014.

Ce travail prend notamment la forme d'un accompagnement renforcé vers l'emploi au travers d'un accompagnement personnalisé de proximité, mené en relation avec les différents services concernés (mission locale, réseau entreprises).

Pour cette action, dont le coût annuel est évalué à 35 100 €, une subvention de 23 600 € est sollicitée du conseil général des Hauts-de-Seine.

### II- 2 – Programme de réussite éducative (pour mémoire)

Le FIPD est par ailleurs sollicité par le CCAS de la Ville pour différentes actions menées dans le cadre du programme de réussite éducative.

Ce programme comprend notamment les actions suivantes :

- remobilisation des jeunes décrocheurs et encadrement de jeunes exclus
- favoriser la bonne transition inter degré, élémentaire/ collège
- accompagnement éducatif personnalisé des collégiens et des lycéens, assurés essentiellement par des étudiants de l'EPF, école d'ingénieurs de Sceaux et formation/supervision de ces étudiants tuteurs
- animation de 3 « points écoute jeunes » au sein des cités scolaires Lakanal et Marie Curie, ainsi qu'au lycée des métiers Florian
- atelier de théâtre d'improvisation pour apprendre la communication sans violence
- projet éducatif dans le cadre du dispositif national « chantiers éducatif des jeunes », en partenariat avec l'association « En passant par la montagne »
- projet artistique autour de la réalisation d'un film
- ateliers pour des enfants de l'élémentaire (soutien méthodologique,...)
- actions de soutien à la parentalité pour valoriser et soutenir le rôle parental

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver la programmation présentée au titre de l'année 2014 dans le cadre de la prévention de la délinquance et d'autoriser le maire à solliciter des subventions et financements correspondants auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, d'une part, et auprès du Conseil général au titre du programme d'appui aux politiques locales de prévention de la délinquance et de sécurité, d'autre part.